

Les formations du mardi, le mardi 4 avril 2023 : comment réaliser l'inventaire ZAN des zones d'activités avec l'Atelier Economique ?

Article publié le 20/03/2023 sur mon-territoire.fr

Source: [Economie & Territoire](#)

Dans le cadre du Club Utilisateurs de l'Atelier Economique, [Economie et Territoire](#) a mis en place les « formations du mardi ».

Chaque 1er mardi du mois, nous proposons à l'ensemble des utilisateurs de suivre une web formation sur l'Atelier Economique.

Lors de ces sessions, nous abordons l'Atelier Economique sous un angle différent, par exemple sur l'exploitation d'une fonctionnalité en particulier, ou bien sur une thématique afin de vous accompagner dans vos missions de tous les jours.

Ces formations sont gratuites et exclusivement réservés aux utilisateurs de la solution qui souhaitent se perfectionner sur l'Atelier Economique.

Au programme des "Formations du Mardi", nous vous proposons le mardi 4 avril 2023, une session autour de la thématique : Comment réaliser l'inventaire ZAN des zones d'activités avec l'Atelier Economique ?

Durant la formation du mardi de décembre 2022, nous avons proposé notre expertise pour développer une méthodologie de travail. Depuis, nous avons travaillé sa formalisation par la rédaction d'un guide spécifique, afin de répondre à cette obligation légale avec l'Atelier Economique.

Lors de cette formation, nous répondrons à vos différentes interrogations quant à la mise place de l'inventaire ZAN. Nos échanges permettront d'alimenter la version « définitive » qui vous sera communiquée par la suite.

La bannière est sur un fond orange. À gauche, il y a le logo 'E & T' (Economie & Territoire) et un pictogramme illustrant une personne devant un ordinateur. Au centre, le titre principal est écrit en lettres blanches et jaunes : 'COMMENT RÉALISER L'INVENTAIRE ZAN DES ZONES D'ACTIVITÉS AVEC L'ATELIER ECONOMIQUE ?'. À droite, une section intitulée 'INTERVENANTS' présente deux portraits circulaires : Arnaud PECHENOT et Guillaume ALIZARD. En haut à droite, les informations de date et d'heure sont indiquées : 'MARDI 04 AVRIL 9H30-11H00'. Le logo 'LES FORMATIONS DU MARDI' apparaît à deux endroits.

